

Enfant

Nom

Né.e le

Prénom

PLANNING DES MERCREDIS 2023-2024

Sept.	06	13	20	27	
Oct.	4	11	18		
Nov.	8	15	22	29	
Dec.	6	13	20		
Jan.	10	17	24	31	
Fev.	7	14			
Mars.	6	13	20	27	
Avr.	3	10			
Mai.	1	8	15	22	29
Juin.	5	12	19	26	
Juil.	3				

Toutes les annulations ou réservations devront être faites au plus tard le vendredi précédent le mercredi, par e-mail uniquement. Une absence pour maladie sera déduite sur présentation d'un justificatif.

Un règlement sera demandé aux vacances de décembre, d'avril et de juillet. Règlement en espèces, chèque, CESU, Chèques vacances, participations de Comité d'entreprises.

Inscription régulière

- matinée sans repas
- matinée avec repas
- après-midi avec repas
- après-midi sans repas
- journée

avec des exceptions ? Préciser les dates

- matinée sans repas
- matinée avec repas
- après-midi avec repas
- après-midi sans repas
- journée

Quotient Familial	Journée 8h/9h 17h/18h	Matin 8h/9h 11h30/12h	Matin avec repas 8h/9h 13h/13h30	Après-midi avec repas 11h30/12h 17h/18h	Après-midi sans repas 13h/13h30 17h/18h
<300	9	4	7	7	4
301-501	12	6	9	9	6
501-700	14	7	11	11	7
701-900	17	8	12	12	8
901-1100	19	9	13	13	9
1101-1300	21	10	15	15	10
1301-1500	23	11	16	16	11
1501-1700	25	12	17	17	12
>1700	27	13	18	18	13

Afin de faciliter les inscriptions, merci de transmettre le dossier complet avec l'ensemble des **pièces à fournir** :

Fiche d'inscription / Fiche sanitaire complétées et signées avec les autorisations

Attestation d'assurance responsabilité civile pour l'année en cours

Justificatif du quotient familial

Être adhérent AADEC de l'année civile en cours

(13€/famille, à régler séparément lors de l'inscription)

Règlement en chèque, espèce ou chèque vacances

(si plusieurs enfants inscrits : 1 chèque/ enfant)

Date & signature